



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 09 MARS 2026

Le Chef d'Etablissement, Monsieur Laurent STRUPLER, remercie les membres du Conseil de leur présence et ouvre la séance à 17h20, le 09 Mars 2026, après avoir constaté que le quorum était atteint (16/18). Il informe les membres présents, qu'avec leur accord, les débats sont enregistrés, en vue de la rédaction du compte rendu de ce Conseil d'Etablissement. Il précise également que Mme l'Ambassadrice, membre de droit du conseil d'établissement, a souhaité se faire représenter par Madame Vanackere, COCAC, qui participe à distance depuis Lisbonne.

Il rappelle l'ordre du jour de ce 18 novembre :

- 1) Approbation du compte-rendu du CE du 18/11/25
- 2) Vote du calendrier 2026 / 2027
- 3) Bilan de la campagne d'inscriptions et réinscriptions
- 4) Carte des emplois
- 5) Présentation du budget 2026
- 6) Questions diverses

Il propose aux membres du Conseil de voter cet ordre du jour ainsi que de valider le procès-verbal du conseil d'établissement du 18/11/25.

Résultats des votes :

Opposition = 0

Abstention = 0

Approbation = 16

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité.

### POINT 2 – Vote du calendrier 2026 / 2027

Le chef d'établissement présente la proposition de calendrier scolaire 2026-2027. Il rappelle son principe d'élaboration : respect des instructions de la direction de l'agence à Paris, ainsi que des précisions apportées par le poste à Madrid pour coordonner les calendriers des établissements français de la zone Europe Ibérique — notamment pour les stages et la gestion des examens.

Ce calendrier a été élaboré par la direction, puis discuté avec les représentants des parents et des enseignants. Le principe directeur est le même chaque année : un équilibre entre périodes de vacances et périodes de cours, visant 7 semaines de classe pour 2 semaines de vacances, ajusté selon les contraintes spécifiques de l'année.

Un point notable : le carnaval aura lieu le 9 février 2027, hors vacances. L'inclure aurait créé un déséquilibre avec une période très courte en janvier-février et une très longue en fin d'année. La même logique s'applique au week-end de Pâques, qui arrive très tôt en 2027 — fin mars. Le vendredi saint est férié au Portugal, pas le lundi de Pâques.

Sur proposition des enseignants, il est prévu d'avancer la pré-rentrée du 1er septembre au 31 août — un lundi — pour dégager un jour de congé supplémentaire, le lundi 29 mars. Cet avancement nécessite une validation de notre inspectrice, car statutairement nous ne pouvons pas commencer avant le 1er septembre. Dans la situation actuelle, sans aucun nouveau collègue détaché qui nous rejoint en septembre, cela ne pose pas de difficulté administrative.



Une représentante du personnel indique que le lundi de Pâques ne fait pas partie des vacances. Il devrait apparaître avec ses 5h45 comme les autres journées — et compter comme une journée de cours supplémentaire.

Le chef d'établissement confirme et indique qu'il modifiera le paramétrage du calendrier en ce sens. Il tient à remercier tous les participants, représentants des parents comme du personnel, pour le travail effectué en amont. Il soumet ce calendrier au vote .

Résultats des votes :

Opposition = 0

Abstention = 0

Approbation = 16

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité.

### POINT 3 – Bilan de la campagne d'inscriptions et réinscriptions

Le chef d'établissement cède la parole au directeur de l'école puis au proviseur adjoint pour un point sur les inscriptions et réinscriptions pour l'année 2026-2027, campagne qui a débuté depuis quelques semaines.

Le directeur indique que l'année prochaine, nous maintenons le même nombre de classes : 9 en maternelle et 20 en élémentaire.

En maternelle, particularité cette année : 68 + 2 élèves en cours d'inscription en petite section, soit 70 au lieu des 75 espérés. La liste d'attente est épuisée mais les 5 places restantes devraient être pourvues d'ici la rentrée. En moyenne et grande sections, fortes listes d'attente, plus de places — 75 élèves par niveau.

En élémentaire, les CP comptent 24 élèves, les CE1 à 25 avec une place restante, pas de liste d'attente. Du CE2 au CM2, on est à 25 élèves et il y a des listes d'attente.

La vigilance porte donc sur les petites sections — c'est un niveau d'entrée stratégique. Nous avons renforcé notre communication sur les réseaux sociaux pour atteindre le taux de remplissage maximal.

Au secondaire, le proviseur adjoint indique que les effectifs sont très raisonnables. En 6ème et 5ème, quelques places demeurent disponibles — 91 à 93 élèves pour 4 classes d'environ 23. En 4ème, 96 élèves, avec déjà quelques inscriptions compensant les départs annoncés. En 3ème, 94 élèves inscrits.

En seconde, 94 élèves, 4 départs annoncés compensés par 5 nouvelles inscriptions. En première et terminale, les effectifs sont un peu réduits : 4 classes de seconde à 18-19 élèves avaient été ouvertes en prévision d'arrivées qui ne se sont pas confirmées. Pour l'année prochaine, il est envisagé 3 classes en première (76 élèves, soit 25-26 par classe) et 3 classes en terminale (75 élèves, soit 25 par classe). Les effectifs totaux devraient rester autour de 1 330 élèves.

Le chef d'établissement indique être globalement satisfait de ces taux. L'indicateur clé, ce sont les taux de réinscription : nous sommes à plus de 90 %, ce qui est tout à fait satisfaisant. Il n'est pas non plus constaté d'hémorragie sur les paliers d'orientation — un ou deux départs traditionnels vers le système portugais en fin de primaire ou de collège, mais rien d'exceptionnel.

### POINT 4 – Carte des emplois

Le chef d'établissement indique au sujet du poste d'assistant d'éducation que nous attendons la confirmation de la date de départ à la retraite de Mme Nathalie Gomes. Dès confirmation, le poste sera ouvert au recrutement. Une annonce paraîtra prochainement.

Au primaire, pas de recrutement prévu — aucune intention de départ connue.



Au secondaire, notre professeure de technologie, Mme Demange, nous a annoncé son intention de partir en fin d'année pour rejoindre sa famille en France. Une annonce a déjà été publiée sur la plateforme Talents de l'AEFE. Une vingtaine de candidatures ont été reçues, et la sélection pour entretien est en cours.

Un deuxième poste concerne les mathématiques : M. Moulis, qui nous a rejoints il y a trois ans et arrive en fin de détachement — les détachements « nouvelle formule » étant accordés pour 3 ans, renouvelables une fois. M. Moulis avait déjà effectué un détachement de 3 ans au Maroc. Son recours pour prolongation a été rejeté début décembre. Dans ces circonstances, la direction de l'AEFE sollicite l'avis de la direction locale : le chef d'établissement a demandé le maintien du poste en statut détaché, en argumentant que les mathématiques sont une discipline stratégique pour laquelle ce mode de recrutement apporte des garanties supplémentaires de qualité.

Lors du dialogue de gestion de janvier 2026 avec le chef de secteur, le conseil d'administration a demandé que ce poste soit gelé et basculé en statut local. Techniquement, il n'est donc plus ouvert au recrutement d'un enseignant détaché pour 2026-2027 et devra être pourvu localement. L'avis consultatif du conseil d'établissement sera sollicité en septembre 2026, pour une décision définitive à la rentrée 2027.

Une représentante du personnel souhaite comprendre ce qui a motivé la décision de supprimer ce poste. Est-ce que financièrement, un poste détaché coûterait plus cher qu'un recruté local ?

Le président du CA indique avoir pris cette décision à la lumière des informations reçues de Paris — « et vous connaissez bien la situation de l'AEFE ». Il annonce des réunions importantes la semaine prochaine à Paris, notamment avec la FAPEE, et vouloir prendre des décisions après, sans aller plus loin aujourd'hui.

Sur la question financière, il indique qu'il y aurait effectivement une grande différence salariale entre un local et un détaché. Si on trouve un local compétent et de qualité, il n'y a pas de raison de ne pas le choisir. Il affirme ne pas disposer de toutes les données et savoir qu'il y aura une augmentation due aux réformes sur les pensions — 25 % en juillet, 50 % en décembre — et probablement une augmentation des frais de participation. Ses priorités restent claires : ne pas déconventionner, et maintenir la qualité de l'enseignement. Il indique vouloir informer tout le monde quand il aura des données concrètes et définitives.

Une représentante du personnel rappelle que depuis plusieurs années au moins trois postes au primaire ont disparu — la politique a été de protéger les postes de détachés. Aujourd'hui, le taux d'encadrement de notre établissement est déjà en deçà de la moyenne. Elle indique « Quand nous avons rencontré les représentants de l'AEFE, il nous avait été dit que notre taux d'encadrement était insuffisant. »

Le chef d'établissement précise que le LFIP dispose de 24 personnes détachées pour une centaine d'enseignants.

Un représentant des parents d'élèves souligne l'importance de maintenir la qualité de l'enseignement, notamment dans une discipline aussi importante que les mathématiques.

Le président du CA souhaite rassurer : toutes les options sont ouvertes, le CA est en train d'analyser toutes les possibilités. Ce qui est certain, c'est que le CA veut maintenir un bon enseignement, garder le maximum de nos enseignants, et ne pas déconventionner.

Il indique ensuite : « Sur le contexte financier plus large : la situation des pensions retraites nous a été présentée de façon trop abrupte. Quand j'ai demandé à M. Vasseur pourquoi une facture imprévue nous était présentée, il m'a expliqué la solidarité du réseau — certains lycées espagnols comme Malaga ou Bilbao avaient des difficultés. J'ai signé par solidarité, mais je n'avais pas été informé en amont. J'ai demandé que dorénavant, tout changement fasse l'objet d'un programme et d'un dialogue préalable, ce que M. Vasseur a accepté.

Aujourd'hui, nous avons une réunion de dialogue de gestion la semaine prochaine. Le taux de participation est passé de 26 % à 52-55 %, et on nous annonce encore des augmentations. On découvre également que les pensions retraites des trois expatriés — chef d'établissement, DAF, directeur de l'école primaire — doivent aussi être prises en charge, ce qui n'était pas prévu. Tout cela m'alarme. Nous avons jusqu'au 30 juin pour signer l'avenant, et nous



analyserons toutes les données avant de prendre une décision. Nous ne prendrons pas de décision irresponsable, et nous associerons enseignants et parents à cette réflexion. En tout cas, je m'oppose à prendre en charge la pension civile des expatriés de la direction. »

Le chef d'établissement répond : « Je dois préciser : il n'y a jamais eu de tromperie de la part de l'AEFE. L'Agence a reconnu avoir annoncé cette modification du taux subitement, sans anticipation dans le cadre du dialogue de gestion. Elle s'est également engagée à ce que toute modification future des taux fasse l'objet d'un dialogue préalable. »

Une représentante du personnel souhaite souligner que le climat serein attendu dépend aussi des réponses et des certitudes que le CA peut nous apporter. Elle reprend l'expression utilisée par le président du CA « de votre côté » pour souligner qu'il n'y a pas deux côtés mais à notre côté à tous. Elle indique que nous devons travailler ensemble.

Le président du CA l'entend et le confirme : on travaille ensemble. La discussion récente avec les représentants du personnel a été très positive, et le CA reste ouvert au dialogue.

Le chef d'établissement revient sur le poste de mathématiques dont la qualité de l'enseignement est primordiale. Les mathématiques sont fondamentales pour l'accès à l'enseignement supérieur. Il partage cette préoccupation des parents et des enseignants.

La vice-présidente du CA reprend : « Pour être concret sur ce poste : M. Moulis part, c'est acté. Mais nous avons déjà un enseignant de mathématiques en contrat local qui a postulé et a été classé. En pratique, si on maintenait le poste en statut détaché, ce même enseignant postulerait à ce poste. Financièrement, c'est avantageux, et la qualité sera maintenue ».

Un représentant des personnels demande confirmation qu'un professeur de mathématiques doit être recruté pour assurer les cours et si le recrutement est donc en cours, comme pour le poste de technologie — via la plateforme Talents, avec sélection pour entretien en début de semaine prochaine.

Le chef d'établissement confirme que les heures ne seront pas absorbées par des heures supplémentaires — un nouveau recrutement est effectivement prévu.

Un débat s'engage sur le sujet de l'accès à l'enseignement supérieur portugais pour les bacheliers du système français. Le président du CA rappelle son mérite à avoir sollicité un avis juridique alors que rien n'était fait et caractérise de ridicule le travail effectué dans ce domaine par le SCAC.

Le chef d'établissement rappelle tout d'abord que les difficultés actuelles proviennent d'une décision des autorités portugaises. Il rétorque par ailleurs que cet avis juridique a coûté extrêmement cher, plus de 20 000€ et n'a apporté aucun résultat ni même un accusé de réception. Par ailleurs, il s'offusque du qualificatif de « ridicule » au sujet du travail effectué par le SCAC, qui est irrespectueux et inexact puisque des avancées concrètes ont été constatées dans ce domaine.

#### POINT 5 – Présentation du budget 2026

La Directrice Administratrice et Financière (DAF) présente les grandes orientations du budget prévisionnel 2026.

Le contexte se base sur une inflation à 2,3 % en moyenne annuelle, une augmentation du salaire minimum portugais à 920 € bruts au 1er janvier 2026 — ce qui entraîne une hausse des coûts de maintenance et des prestations. Il faut également tenir compte de la réforme financière de l'AEFE avec la mise en place d'une contribution assise sur les pensions civiles des personnels détachés.

Les orientations stratégiques visent à assurer la stabilité des effectifs, maintenir les investissements pédagogiques



et trouver l'équilibre entre recettes et dépenses de fonctionnement.

La base de calcul porte sur 1 329 élèves constatés au 1er octobre 2025, en légère hausse par rapport aux 1 310 du 1er octobre 2024.

L'augmentation des frais de scolarité est prévue à +5 % au 1er septembre 2026 (contre 4 % l'an dernier, 6,25 % il y a 2 ans). Cela permet de financer la hausse de 1 % des salaires des recrutés locaux, les travaux d'entretien des bâtiments anciens, le renouvellement du matériel informatique et les dépenses de fonctionnement. Une hausse des salaires des recrutés locaux supérieure à 1% aurait d'ailleurs pu être envisagée.

La structure des recettes ( $\approx 11,2$  M€) se base essentiellement sur les frais de scolarité payés par les familles, complétés par les services annexes (restauration, activités extrascolaires) — une part qui augmente chaque année — et une petite proportion de subventions et bourses.

La structure des dépenses ( $\approx 10,95$  M€, +2 % vs 2025) comprend les salaires des recrutés locaux 4,8 M€ (+4,27 %) ; PRRD 1 061 000 € à 52 % ; pension civile résident/détaché — montant non inscrit cette année suite à la demande du CA ; exonérations de scolarité 629 000 € ; amortissements 500 000 € ; participation financière complémentaire à l'AEFE 485 000 € (6 %, inchangé) ; autres charges générales maintenues à l'identique ; bourses AEFE en diminution mécanique ; intérêts d'emprunt BPI et ANEFE.

Le résultat prévisionnel prévoit un excédent de 248 380€, le budget est donc sain. Depuis une dizaine d'années, l'établissement finance ses investissements sur sa capacité d'autofinancement, ce qui est une vraie force. La situation financière du LFI est saine et permet d'envisager sereinement les futures années budgétaires.

Une représentante des parents d'élèves exprime sa préoccupation : le nombre d'élèves continue de croître — sommes-nous encore dans les capacités physiques d'accueil ? Il lui semble que la limite avait déjà été atteinte il y a quelques années.

La direction répond qu'au primaire, les effectifs sont stables depuis trois ans autour de 700 élèves et qu'il n'y a plus de place. La croissance se fait uniquement au secondaire, sur des classes pas encore à plein effectif. On ne peut pas ouvrir de nouvelles classes ni de nouveau bâtiment. On est dans l'optimisation : des classes qui passent de 23-24 à 25 élèves, sans dépasser ce seuil sauf cas de fratries. L'objectif à deux ans est de retrouver quatre classes complètes en seconde, première et terminale. Il y a encore un peu de marge sur l'occupation des salles — l'idée d'éviter les créneaux M5 (12h30 / 13h30) sera examinée pour l'année prochaine. Une visite d'architectes a eu lieu il y a trois semaines pour optimiser l'occupation des locaux.

Une représentante des parents d'élèves évoque la question des ressources humaines : la psychologue scolaire semble ne pas disposer d'un espace garantissant la confidentialité pour recevoir tous les élèves.

Le chef d'établissement ne partage pas cette analyse. La psychologue est au pôle santé, avec l'infirmière et le médecin scolaires, et aucun de ces professionnels ne signale de problème. Des optimisations continuent d'être recherchées. Le foyer des élèves reste un objectif, sous réserve de contraintes budgétaires et d'espace.

Un représentant des personnels demande si les autres écoles internationales de Porto augmentent aussi leurs frais et dans quelle mesure ?

Le chef d'établissement indique ne pas connaître leurs budgets pour l'année à venir. L'OBS et le CLIP, nos principaux concurrents internationaux, sont sur des tarifs bien supérieurs à ceux du LFI — autour de 1 000 € par mois, soit presque le double. Eifanor monte en puissance avec un modèle d'investisseur privé, et Rosario est aussi à surveiller. Les résultats aux examens restent le meilleur argument concurrentiel.

Un représentant des personnels souligne la diminution des demandes de bourse AEFE et demande si la raison en est connue.

La direction répond que plusieurs facteurs ont été identifiés: les familles françaises qui s'installent au Portugal arrivent désormais dans de meilleures conditions économiques, avec un projet abouti. Les dossiers sont aussi bien



plus instruits et contrôlés. Le profil des expatriés a changé — des familles avec davantage de moyens, qui n'ont pas besoin de bourses. Enfin, la communication sur le caractère payant des établissements français à l'étranger s'est améliorée.

Un représentant des personnels constate que le budget est donc assez largement excédentaire et demande si cela est habituel.

La DAF répond que cette année, l'excédent est plus important qu'à l'ordinaire, car le budget avait initialement intégré les pensions civiles (166 300 €), puis cette ligne a été retirée sur demande du CA. Même en les réintégrant, le budget resterait excédentaire. Cela dit, il faut avoir en tête les investissements d'entretien en attente, les travaux à prévoir et le fonds de roulement à reconstituer (18 jours actuellement, soit 128 000 €) — il a été mobilisé pour la construction du bâtiment des maternelles.

#### POINT 6– Questions diverses

Aucune question diverse n'a été transmise.

En conclusion, Mme la COCAC demande à s'exprimer. Elle indique les éléments suivant :

« Ce lycée est un fleuron du réseau AEFE — cela s'est confirmé année après année. La réforme en cours génère stress et incertitude, mais le LFIP dispose d'atouts solides : une gestion rigoureuse depuis des années, une équipe de direction engagée, et un budget excédentaire même en intégrant le transfert des pensions civiles. Ce n'est pas le cas partout dans le réseau. Il faut le dire et se le répéter : la situation financière ici est saine et positive.

Sur la réforme : rien n'est caché ni dissimulé. C'est une réforme politique en construction visant à pérenniser le réseau mondial de l'AEFE. Il est normal qu'on n'ait pas encore toutes les réponses. Je m'inscris fermement en faux contre le mot « tromperie » utilisé ce soir — il ne caractérise pas la relation entre le comité, l'équipe de direction et l'AEFE.

La convention est le socle de notre relation. Elle implique des rôles différents pour chacun — comité, établissement, AEFE, poste diplomatique — et il est essentiel de continuer à partager une vision commune et à dialoguer.

Sur la question de l'accès à l'enseignement supérieur portugais : je ne peux pas laisser qualifier le travail de l'ambassade de « ridicule ». Ce n'est pas juste. Les autorités éducatives portugaises ont décidé de rompre avec le modus vivendi en place — nous ne pouvons pas nous y opposer directement. Mais le travail continue : reconnaissance de la nouvelle épreuve de mathématiques de fin de première, travail sur les équivalences avec l'université de Porto, relances répétées pour obtenir une réunion avec les autorités portugaises sur les solutions à trouver. Ce travail mérite d'être connu et respecté.

Sur la carte des emplois, un critère important a été rappelé en dialogue de gestion : la question du vivier de recrutement local dans chaque discipline est un paramètre stratégique à part entière.

Je nous engage tous collectivement à continuer à communiquer, à se parler, et à construire ensemble — c'est le sens de la convention à laquelle le poste diplomatique est très attaché. »

Le Chef d'établissement remercie les participants présents à ce Conseil et clôture la réunion à 19h15.